

La Gazette



UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE
théorie et histoire
des arts et des littératures
de la modernité
XIX^e-XXI^e siècles

Bimestrielle

n°7 – avril 2022

Chères et chers collègues de Thalim,

Ce septième numéro de notre *Gazette* qui a désormais trouvé son rythme de croisière bimestriel, est l'occasion de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue **Soniah Raharinosy**. Elle a pris ses fonctions de gestionnaire CNRS le 1^{er} avril dernier. L'INHA sera son principal lieu de travail, où elle aura le plaisir d'accueillir et de rencontrer tous les membres de Thalim.

Pour ce numéro, nous avons recueilli les propos de Luc Robène et de Solveig Serre sur leur projet ANR « MUSICOVID : mémoire des expériences musicales et musiciennes », dont les activités viennent tout juste de démarrer.

Nous ferons prochainement nos adieux au campus Censier et à la salle 430. Comme nous vous l'avions indiqué, la date du déménagement a été fixée au 16 mai. Nous prendrons nos nouveaux quartiers à la « vieille » Sorbonne à l'automne dès que les locaux auront été rénovés.

Peggy Cardon

Membres

Soniah Raharinosy, chargée de la gestion à Thalim depuis le 1^{er} avril 2022, a travaillé durant 6 années dans un laboratoire de recherche en biologie moléculaire (CNRS, INSERM, Université de Paris) situé à l'hôpital Saint-Louis. Nous sommes heureux qu'elle ait rejoint notre équipe IT.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine de **Benedetta De Bonis**, docteur de l'Université de Bologne, qui fera chez nous ses recherches post-doctorales dans le cadre d'une bourse européenne Marie Curie à compter du 1^{er} septembre pour une durée de deux ans.

Les membres du Département de langue et de littérature française de la Faculté des Lettres de l'Université Aristote de Thessalonique ont décidé de conférer le titre de *Docteur honoris causa* de la Faculté à **Mireille Calle-Gruber** le 11 mai prochain. Félicitations à elle !

Projets

Trois projets soutenus et présentés par Thalim au titre du Soutien à la Mobilité Internationale de l'InSHS ont été retenus. Nous accueillerons au printemps et à la rentrée trois chercheurs invités venant respectivement des Universités de Varsovie, de Toronto et de Chicago pour des séjours d'un à plusieurs mois.

Séminaires

La prochaine séance du séminaire de l'axe « **Dynamiques interculturelles** », aura lieu le vendredi 13 mai 2022 de 16h à 18h à l'INHA (resp. : Sarga Moussa, Laetitia Zecchini et Olivier Penot-Lacassagne).

La première séance du séminaire de l'axe « **Hybridations artistiques** » s'est tenue le 25 mars dernier (resp. : Ada Ackerman et Serge Linares).

La prochaine séance du séminaire Thalim aura lieu le 20 mai. Pierre Loubier (Professeur à l'Université de Poitiers, en délégation à Thalim) et Fleur Hopkins - Loféron (Post-doctorante à Thalim financée par l'InSHS) interviendront dans une séance commune.

Journées d'étude Kino-Ukraina

Nous vous informons que des rencontres autour du **cinéma ukrainien contemporain** sont organisées les 18-19 avril au Reflet Médicis et à l'Université Paris 8 et le 29 juin à l'INHA, sous la direction d'Ada Ackerman, Olga Kobryn, Dork Zabunyan et Eugénie Zvonkine.

Plus d'informations [ici](#)

EMAN

La plateforme EMAN a ouvert son vingtième site consacré aux poèmes corses de l'écrivain Petru Santu Leca. Résultat d'une collaboration avec le laboratoire LISA (Corte), ce projet veut aussi enclencher une réflexion épistémologique sur la patrimonialisation des corpus littéraires numérisés.

Pour tout renseignement : richard.walter@ens.fr

Entretien



MUSICOVID : mémoire des expériences musicales et musiciennes

Entretien avec **Luc Robène & Solveig Serre**

Comment est né le projet MUSICOVID ?

Notre décision de nous intéresser aux expériences musicales en temps de Covid est née des perspectives nouvelles que l'apparition de cette pandémie a impliquées, scientifiquement et culturellement. Nous* nous sommes rencontrés en 2013 lors d'un colloque consacré à l'histoire sociale du rock. Nous partageons des affinités humaines et professionnelles tenant à la fois à l'intérêt

que nous portons au fait musical et à la proximité de nos approches, objets, terrains et méthodes, ainsi qu'à notre investissement, à divers titres, dans le milieu musical. La pandémie de Covid-19, en altérant profondément nos travaux en cours (en particulier le projet PIND. *Punk is not Dead. Une histoire de la scène punk en France*) a fait naître symétriquement de nouveaux horizons de recherche. Elle nous a rassemblés autour d'un travail de veille, d'échanges de points de vue et de problématiques essentielles que nous sentions naître jour après jour, annonce après annonce, et que nous partagions avec les nombreux acteurs représentatifs de la diversité des mondes de la musique, toutes esthétiques confondues, avec lesquels nous avons tissé des liens de longue date lors de nos recherches antérieures.

Il nous a semblé nécessaire et urgent que la musique trouve pleinement sa place au cœur de l'importante mobilisation internationale de la communauté de recherche en sciences humaines et sociales s'attachant à étudier les effets de la crise sanitaire. C'est ainsi que l'idée d'un projet structurant, à l'échelle nationale, qui serait consacré aux expériences musicales en temps de Covid a émergé : une recherche interdisciplinaire et citoyenne capable d'interroger finement et en temps réel la place nouvelle de la musique vivante dans une société en crise, et de fournir aux acteurs professionnels, politiques, économiques ainsi qu'aux citoyens des outils d'analyse, de lecture et de prise de décision leur permettant d'envisager une lecture fine du rapport bénéfice/risque attaché à la vie musicale en temps de pandémie. Notre projet, intitulé « MUSICOVID – L'expérience musicale en temps de Covid : s'adapter, résister, innover », a fait l'objet d'un dépôt fructueux de financement auprès de l'Agence nationale de la recherche pour la période 2021-2025.

Comment s'organise MUSICOVID ?

Notre projet est structuré autour de cinq grandes thématiques qui servent de grille pour déployer la recherche et réfléchir à l'« après ». La première est celle de l'expérience musicale comme mémoire. Nous postulons qu'une part plus ou moins importante de la mémoire de la pandémie s'enregistre dans l'expérience musicale, et que les œuvres et les performances musicales spontanées des artistes comme du grand public nous renseignent sur des éléments concrets de l'écosystème musique/pandémie que nous n'aurions pas pu trouver ailleurs. La deuxième est celle de l'expérience musicale comme pulsion de vie. La musique qui rassemble et émeut, est porteuse de bienfaits et de bénéfices réels ou supposés. Cette pulsion de vie entre parfois en tension avec les recommandations sanitaires : elle transforme et conditionne l'expérience musicale et lui donne des formes innovantes et/ou transgressives propres. Symétriquement la musique peut constituer aux yeux des différents pouvoirs (qu'ils soient politiques, religieux, sanitaires) un obstacle au contrôle ou à l'amélioration de la situation. Perçue et décrite comme un « lieu de la contagion » privilégié ou potentiel, elle est immédiatement appréhendée comme une menace en temps de crise, à la fois sous l'angle du biopouvoir (contraindre pour sauver la société de la contagion) et sous l'angle moral (la musique, qui suscite la joie, peut être perçue comme immorale en temps de crise et de souffrance — voire être la cause du mal). Elle peut même être perçue comme le levain de la désobéissance civile (pratiques illégales de concerts et de rassemblements musicaux). Elle relève donc du pouvoir, du contrôle ou de la contrainte, en un mot de la Loi. La quatrième thématique est celle de l'expérience musicale comme territoire

didactique. En tant que moyen d'expression, la musique peut être considérée comme un vecteur permettant de sensibiliser aux dangers de la maladie, de mobiliser les populations pour obtenir un traitement et prévenir de nouvelles infections. La cinquième thématique est celle de l'expérience musicale comme facteur de transformation des représentations, qu'il s'agisse du contenu des œuvres (texte, musicalité, poétique et sens d'une chanson qui exprime ce changement) ou de leur contenant (des types spécifiques de formes musicales ou de pratiques). Au même titre que d'autres formes artistiques, la musique participe donc à nous éclairer et à construire nos systèmes de références culturelles.

Nous mobilisons une équipe représentative de l'interdisciplinarité du projet, qui comprend des philosophes, des sociologues, des musicologues, des historiens et des littéraires. Au vu des fortes implications sociales et citoyennes du projet, nous nous appuyons également, selon les principes de la science participative, sur une collaboration étroite avec des membres de la société civile impliqués dans divers secteurs des arts, de la culture, de la politique et des réseaux associatifs, et avec lesquels nous avons construit des liens privilégiés à l'occasion de notre projet PIND. Le soutien que nous avons par ailleurs obtenu de la part de plusieurs partenaires issus des mondes de la culture et des industries culturelles devrait assurer au projet sa visibilité au sein de la société.

Une des questions du projet « peut-on se construire sans musique ? » dépasse le temps de la pandémie en interrogeant la place qu'occupe la musique dans nos constructions identitaires et sociales. Quel est son rôle selon vous ?

Nous sommes tous les trois convaincus qu'il faut considérer la musique à la fois comme empreinte du monde et comme force capable d'exprimer le changement. Elle est en ce sens un des vecteurs essentiels du rapport de l'homme à son milieu et du rapport de l'homme à son semblable. Cette approche globale permet de souligner le caractère exceptionnel de la musique puisqu'elle est plus que toute autre expression artistique capable de traverser tous les compartiments de la vie sociale, tous les temps sociaux, tous les espaces et les territoires, toutes les sphères — du civil au militaire, du religieux au profane, du festif au cérémoniel ou au rituel, de l'extraordinaire à l'ordinaire du quotidien. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons, à travers ce projet, doter les citoyens d'un bagage de connaissances et d'outils leur permettant d'imaginer des moyens différents et complémentaires pour lutter contre la pandémie et de prendre conscience que la musique est un bien culturel essentiel à la vie (« Déclaration de Fribourg sur les droits culturels », 1993 et 2007) et plus largement un tremplin capable de « recréer l'expérience participative de la démocratie » (Honneth, 2020). Le défi majeur consistera donc à envisager d'autres approches de lutte contre la pandémie, qui intégreraient la musique aux facteurs de résilience, et de faire dialoguer l'approche médicale et culturelle (ce qui n'est pas *a priori* gagné) dans une vision globale et intégrée du problème : survivre à la crise et optimiser les chances de bien-être.

* Cécile Prévost-Thomas, sociologue, MCF à l'université Sorbonne-Nouvelle ; Solveig Serre, musicologue, chargée de recherche au CNRS ; Luc Robène, historien et musicien, PR à l'université de Bordeaux et membre de THALIM

Propos recueilli par Peggy Cardon